

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2019

Absents :

- Tanguy BOUCHET  
(Procuration : Sandrine GLEIZE)
- Pascal RESEGAIRE

Secrétaire de séance : Françoise LAFONT

## Ouverture de la séance à 20h.

M. le Maire présente les condoléances de la Municipalité à la famille de Mme Saint Léger, et souhaite un prompt rétablissement à M. Loris CHAUDET.

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2019 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

## ADHESION AU SERVICE COMMUN « RESSOURCES ADMINISTRATIVES » DE LA CCBDP :

Il s'agit d'un outil juridique qui formalise les services mutualisés tel que l'ADS (Autorisation des Droits des Sols). Il est précisé que la commune participe déjà au financement du service archives via la fiscalité.

## MODIFICATION DU RIFSEP :

(Indemnités et primes de fin d'année) Il est décidé de ne pas mettre de montant afin d'appliquer les règles de l'état sur l'ensemble des personnes concernées.  
Approuvé à l'unanimité

## CREATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE :

Délibération pour demande de création d'un poste temporaire de 2 mois par an en cas d'accroissement d'activité (désherbage). L'achat éventuel d'un tracteur est évoqué.  
Approuvé à l'unanimité.

## CREATION D'EMPLOI SUITE A LA MUTATION DE JENNIFER VIOLAS :

Approuvé à l'unanimité suite à la proposition faite par la Commission.

## ACQUISITION VÉHICULE UTILITAIRE :

Le devis de PEUGEOT est retenu pour l'achat d'un véhicule BOXER au prix de 22.936,59 € (HT).  
Approuvé à l'unanimité.

## DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AURA :

Accord pour une demande de subvention auprès de l'AURA pour l'achat du mobilier Mairie, Ecole, et logements pour un montant de 5666 €, soit 50% du prix total.  
Approuvé à l'unanimité.

## DEMANDE DE SUBVENTION A LA POSTE :

En dehors de sa participation plafonnée à 20.000€, La Poste participera à 100% sur des travaux complémentaires de sécurité et à 50% sur le mobilier. Soit un total de 32.600€.  
Approuvé à l'unanimité.

## POINTS SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX MAIRIE / ECOLE / LOGEMENT :

Des avenants vont être établis et seront présentés en Conseil Municipal en septembre suite à des travaux supplémentaires indispensables surtout dans l'école.

### **BIEN SANS MAITRE :**

Suite à l'arrêté préfectoral, la parcelle C92 de 9360m<sup>2</sup>, bien sans Maître, sera incorporée dans le domaine communal.

Approuvé à l'unanimité

### **PROJET DE BUVETTE POUR CONDORCET LOISIRS :**

Présentation du projet de la buvette du Comité des fêtes et WC publics par le Président de Condorcet Loisirs, M. Raphaël FERNANDEZ.

### **NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES FINANCIERS DU TERRITOIRE :**

Motion contre la fermeture des trésoreries des Buis-les-Baronnies, Dieulefit, Séderon et Rémuzat ainsi que sur la fermeture du Centre des impôts de Nyons (Une pétition est disponible en Mairie).

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Jean Luc DESSALES :  
Participation à la réunion du SIDREI.
  
- BENTRIX :  
La mairie est toujours en attente de la réception du compte de gestion ainsi que le schéma directeur d'eau potable.
  
- Françoise LAFONT :  
Aide est demandée par Gérard Bravais pour l'organisation de la manifestation « lutte contre la mucoviscidose » qui aura lieu le dernier weekend de septembre.  
Participation à la réunion du Conseil d'école :
  - \* Les parents et enfants ont été ravis des activités organisées au cours de l'année scolaire 2018/2019.
  - \* prévision des effectifs à la rentrée scolaire 2019 :
    - Effectif maternelle : 22 élèves => PS : 4 – MS : 10 – GS : 8.
    - Effectif avec Elisabeth : 19 élèves => CP : 8 – CE1 : 11.
    - Effectif avec Gilles : 19 élèves => CE2 : 6 – CM1 : 8 – CM2 : 5.
  
- Anne-Lise PEYSSON :  
Pique-nique réussi avec succès pour les enfants de l'école maternelle le 4 Juillet 2019
  
- Brigitte CLEMENT :  
L'association ANAIS aura la compétence de la gestion du logement pour femmes battues.  
Le fonctionnement sera pris en charge par la DDCS (cohésion sociale).
  
- Sandrine GLEIZE :  
Fortes odeurs sur le réseau égouts entre Buisson et Aube Nouvelle.
  
- M. le Maire :  
Réception des travaux ENEDIS. Il reste à vérifier la dépose d'un poteau à la Basse Bégude.

**La séance est levée à 22h10**